Mairie de BOISGERVILLY
Téléphone : 02.99.06.42.05
Site Internet : www.boisgervilly.fr
Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

Mensuel
Juillet et Août 2021 - N° 75

Boisger'info

« Le 14/07 : Fête Nationale »

« Au 15/08, le coucou perd son champ ; c'est la caille qui le reprend »

VIE COMMUNALE :

Horaires d'ouverture été 2021 :

- **Mairie :** lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h. **Fermée les samedis 17, 24 et 31/07 ; 7 et 14/08.**

- **Agence postale** (02.99.61.58.69) **:** Du 19 au 31/07 et du 09 au 21/08, ouverte lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. Fermée du 02 au 07/08. A partir du 23/08, horaires normaux : du lundi au samedi de 9h à 12h.

- **Bibliothèque :** Fermée du mercredi 11/08 au mercredi 01/09 inclus. Réouverture le vendredi 03/09.

Point situation sanitaire COVID-19 :

L'évolution positive de la situation sanitaire a mené à la fin des dernières restrictions en vigueur, mais pas de la vigilance.

- Le couvre-feu a été levé ;
- Le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire sauf exceptions : regroupements, files d'attente, marchés, stades et aux abords des écoles…
- Le port du masque est toujours obligatoire dans les lieux clos comme les commerces, les services publics (Mairie, bibliothèque, agence postale).
- Les limites de jauge sont levées dans les établissements recevant du public (cinémas, restaurants, magasins…).
- Les festivals et concerts debout ont repris depuis le 30/06 selon un protocole sanitaire dédié.

Toutes les mesures sont détaillées sur le site du gouvernement :
https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 03/09 de 18h à 21h

à la salle polyvalente

Le forum a pour objectif de présenter les activités associatives locales, de promouvoir le vie associative.
Venez découvrir la richesse des activités proposées.
(Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières).

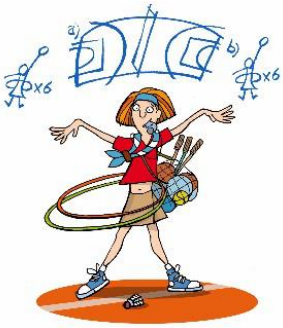

ETAT CIVIL :

Au mois de juin, nous avons enregistré 1 décès.

AGENDA :

- Vendredi 03/09 de 18h à 21h à la Salle polyvalente : **Forum des associations.**

- Vendredi 24/09 : **Arrivée de la 5ème étape du Tour de Bretagne cycliste.**

PAVOISEMENT :

14/07 : Fête nationale.

22/07 : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes antisémites de l'Etat Français et d'hommage « aux Justes » de France.

SMICTOM :

Collecte des déchets :

Bac vert : les mardis 06, 13, 20 et 27/07 ; 03, 10, 17, 24 et 31/08.

Bac jaune : les vendredis 09 et 23/07 ; 06 et 20/08.

www.smictom-centreouest35.fr.

Déchetterie Montauban :

Ouverture aux jours et horaires habituels, consultables sur le site Internet : www.smictom-centreouest35.fr.

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail avant le 20 de chaque mois : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Animation Juillet :

Forum des associations : La bibliothèque sera présente lors du forum et proposera une vente de livres et de revues au profit du téléthon. Chaque livre ou revue sera vendue au prix de 1€.

Fermeture été 2021 : du 11/08 au 03/09 inclus.

Initiation au numérique :
Vous rencontrez des difficultés pour utiliser un ordinateur, faire une recherche sur internet ou créer une boîte mail ? La bibliothèque proposera dès septembre **un rendez-vous mensuel réservé à l'initiation au numérique. Tous les 3ème samedis du mois, de 9h à 10h**, il sera possible de s'inscrire pour une séance d'une demi-heure ou d'une heure selon la demande, pour se familiariser au numérique. L'accompagnement sera individuel et gratuit.
1ère permanence : samedi 18/09 de 9hà 10h.
N'hésitez pas à réserver par téléphone ou par mail.

Horaires :
Mercredi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h15
bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr

RELEVE PLUVIOMETRIQUE 2021 :

Relevé des précipitations quotidien dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg)			
	2021	2020	2019	2018
Janvier	61 mm	78 mm	51 mm	86 mm
Février	56 mm	93 mm	48 mm	85 mm
Mars	35 mm	53 mm	45 mm	105 mm
Avril	46 mm	60 mm	60 mm	55 mm
Mai	68 mm	43 mm	44 mm	50 mm
Juin	91 mm	155 mm	136 mm	106 mm
TOTAL	**357 mm**	**482 mm**	**384 mm**	**487 mm**

ENFANCE ET JEUNESSE

- **Ecole publique « La Rose des vents » :**

Reprise le jeudi 02/09. Le centre de loisirs est fermé le mercredi 01/09 pour cause de pré-rentrée.
Attention : nouveaux horaires 2021-2022 (maternelle et élémentaire) : 8h30-12h00 et 14h00-16h30 (accueil 10min avant).
En raison de l'accueil par Boisgervilly de l'arrivée d'une étape du Tour de Bretagne cycliste 2021, il n'y aura pas classe le vendredi 24/09 mais le mercredi 22/09 en journée entière.

- **Portail famille :**

A partir du 09/08, n'oubliez pas de réserver la cantine et la garderie pour la rentrée de septembre. Au plus tard la veille avant 14h pour le lendemain et le samedi avant 14h pour le lundi. Surfacturation de 2€ par repas en cas d'oubli d'inscription.
Contact : Delphine ROBERT au 02.99.06.48.83 ou 07.78.72.21.44 - centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr.

RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animations de juillet et août :

Jours	Matin 10h00 à 12h00 Ou Après-midi 14h30-16h30
Lundi 05/07	Motricité et Loto
Jeudi 08/07	Motricité et « Green Quizz »
Lundi 19/07	Motricité et Activité créative
Lundi 26/07	Motricité et Chabadabada
Lundi 02/08	Motricité et étang Landujan
Mardi 03/08	Motricité et étang Landujan
Lundi 30/08	Motricité et Discussion

Animatrice : Mme Francine CLOUET : 06.78.26.66.16

ESPACE France SERVICES :

L'espace France Services, situé 22 rue de Gaël à Saint-Méen, **vous accompagne dans toutes vos démarches administratives de la vie quotidienne.**
Les animatrices vous accueille sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h pour des démarches spécifiques et sans rendez-vous :
-lundi de 8h30 à 12h30
-mardi de 13h30 à 17h
-mercredi de 8h30 à 18h
-jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
-vendredi de 8h30 à 12h30.
Des permanences (CAF, PAE, Information jeunesse, ADIL 35, CDAS, CLIC, We Ker, Soliha, UDAF, CDAD) **y ont lieu également sans ou sur rendez-vous.**
Vous pouvez contacter l'Espace France Services au 02.99.09.44.56 ou espace.franceservices@stmeen-montauban.fr.
Fermé du 02 au 07/08 pour congés.

VIE ASSOCIATIVE : ***Rubrique réservée à toutes les associations communales.***

Club du Bois Joly :

Les activités du Club du Bois Joly reprendront fin juillet (pique-nique, jeux, marche, palets, cartes, boules, concours, repas). Renouvellement d'adhésion : 10€ assurance comprise.
Contact et renseignements : Jean-Claude BOBET au 02.99.06.46.84 ou 06.81.07.84.41.

JSB Badminton :

Le Club de Badminton a repris ses séances d'entraînement en respectant les gestes barrières et les distanciations. Ces mesures ont pris fin au 30/06, nous pouvons recevoir aisément toutes les personnes désireuses de connaître ou de revenir au sein du club. Durant les vacances, le club reste ouvert aux jours et heures habituelles. Si l'envie de venir jouer pour la saison prochaine vous porte jusqu'à nous, soyez prévoyant et faites un certificat médical assez rapidement. Le forum des associations ayant lieu le vendredi 03/09, vous aurez amples renseignements en vous y rendant. Le bureau et les badistes vous souhaitent de bonnes vacances bien méritées.
Contact : Alain SEVER au 06.12.70.95.92 ou jsb.badminton@gmail.com

JSB Randonnée :

Dates pour le mois de juillet : mardis 6, 13, 20 et 27/07.
Ouvert à tous. Se munir d'un certificat médical.
La section randonnée sera présente lors du forum des associations du vendredi 03/09.
Contact : Hubert PETITPAS : 02.99.06.53.20 ou petitpashubert@gmail.com

JSB Basket :

Renouvellement des licences
Le renouvellement des licences pour la saison 2021-2022 se fera directement en ligne comme la saison passée. Début juillet, chaque licencié recevra un mail de la Fédération pour la réinscription. Pour ceux qui ne le recevraient pas, merci de prendre contact avec Monique PETITPAS. Différents documents sont à joindre avec le règlement et seront disponibles sur le site : www.ocmbasket.com

Sport adapté : Les séances d'entrainement reprendront début septembre.
Cette année, l'Etat propose le « Pass Sport ». C'est une allocation de rentre sportive. D'un montant de 50€, cette aide de l'Etat est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022. Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50€ à l'inscription. Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est-à-dire à la fois la partie « licence » reversée à la fédération, ainsi que la partie « cotisation » qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide est cumulable avec les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.
Pour tout renseignement, Monique PETITPAS, secrétaire : 02.99.06.53.20 ou petitpas.monique@wanadoo.fr ou Réginald LECANU, président de la section : 06.19.58.23.31 ou jsbsectionbasket@gmail.com.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope).

Messe : dimanche 11/07 à 9h30 et dimanche 08/08 à 9h30.

Téléphone : 02.99.06.61.72.
Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr
La paroisse sera présente lors du forum des associations du 03/09.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Dans le cadre des opérations tranquillité vacances organisées toute l'année, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Rendez-vous à la brigade de gendarmerie de Montauban-de-Bretagne, un formulaire à remplir avec vos coordonnées vous sera remis. Vous pouvez également le télécharger sur internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite

PARTICIPATION CITOYENNE :

Comme tous les ans, au début de l'été, la végétation prend rapidement toute son ampleur. Parfois, elle déborde sur nos espaces publics et voiries. Pour nos services techniques, il est parfois difficile de répondre à tous les différents besoins qu'engendrent cette situation.
Nous comptons sur votre bienveillance mais également sur votre participation devant vos propriétés, une certaine solidarité citoyenne.
Merci de votre compréhension et bel été.

GESTE DU MOIS : TRUCS ET ASTUCES DE DESHERBAGE DES JARDINIERS AU NATUREL

Désherber sans produits chimiques est essentiel pour notre santé et celle de notre entourage. Mais comment faire ? Jardiner au naturel, c'est apprendre à travailler avec la nature plutôt que contre. C'est aussi s'organiser pour anticiper les problèmes et ne pas être contraint à agir dans l'urgence.

Les grands principes du jardinage au naturel :
-couvrir le sol (paillages, plantes couvre-sol ou engrais verts) ;
-choisir des plantes adaptées (sol, climat, exposition) ;
-entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes (apports réguliers de déchets végétaux ou de cuisine, paillis) ;
-faire tourner ses cultures (rotation) ;
-créer un environnement favorable aux auxiliaires du jardin : haies fleuries et champêtres, fleurs en toute saison, point d'eau, abris à insectes…
-contrôler les herbes envahissantes ;
-utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment (le couteau désherbeur et la gouge, la binette et le sarcloir, la bio-bêche, la fourche-bêche, la griffe ou le croc).

Envie d'en savoir plus, *le site internet, conçu par la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) et ses associations, vous permettra d'avoir d'autres conseils pour jardiner au naturel : économies d'eau, auxiliaires, ravageurs…*
www.jardineraunaturel.org

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.
Les Adjoints (Mme BROUCK, M. GUINARD, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.